

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 473

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le suffrage féminin dans le canton de Glaris

Parmi les questions qui seront discutées à la prochaine Landsgemeinde du canton de Glaris, figure la proposition d'un citoyen d'accorder aux femmes le suffrage dans l'Eglise, dans l'école et pour l'assistance. Il y a des points obscurs dans cette proposition, et l'on peut regretter, en outre, qu'elle n'ait pas été formulée d'accord avec les féministes glaronnaises.

La faire accepter semble devoir être assez difficile: les temps sont durs, et des questions urgentes seront présentées qui sont plus directement en rapport avec les préoccupations actuelles. Un des arguments soulevés aujourd'hui déjà contre ces trois formes de suffrage restreint se base sur ce que les hommes ne les réclament pas et que la majorité des femmes s'en désintéresse.

Sans vouloir rechercher ce qu'il y a de vrai dans cette assertion et quelle peut être sa valeur, il faut malheureusement avouer qu'un nombre restreint de Glaronnaises seulement appuient la revendication de ce droit nouveau. Et cependant, on vantait jusqu'ici les tendances progressistes des Glaronnais et, de ce fait, on pouvait s'attendre à ce qu'ils reconnaissent que l'état actuel du canton s'inspire très peu de l'idéal de démocratie basée sur la justice, ainsi que des exigences de la vie réelle. Mais l'électeur de la Landsgemeinde établit une différence considérable entre les progrès appliqués à des besoins matériels et d'ordre pratique, et les progrès visant une réforme sociale et morale issue d'un principe libéral au plus haut point et battant en brèche le préjugé antique de la supériorité masculine. L'esprit de la Landsgemeinde les inclinant au conservatisme, il faudrait, pour qu'ils soutiennent le suffrage proposé, que les électeurs s'aperçoivent soudain et sans doute possible, que tout va mal et qu'il convient d'appeler les femmes à l'aide.

Actuellement, ni la masse des électeurs ni la majorité des membres du gouvernement ne sont bien disposés pour cette réforme. Au Landrat, au début de février, il est vrai, quelques voix s'élèvent, réclamant pour les femmes le droit de vote pour des questions qui sont aussi manifestement de leur ressort que celles concernant l'Eglise, l'école et l'assistance. Un orateur du parti socialiste déclare se rallier aux arguments présentés pour une pétition au Landrat signée de sept Sociétés féminines glaronnaises, en remarquant que l'aide apportée par l'assistance étant souvent déficiente, la collaboration des femmes y serait souhaitable. D'autre part, le représentant de ce parti démocratique qui a récemment inscrit dans son programme le suffrage féminin pour l'Eglise, l'école et l'assistance, motive son refus de s'occuper actuellement de cette question, en disant que la pétition n'est pas formulée comme elle devrait l'être, et que le pro-

blème qu'elle pose devrait être résolu sur le terrain fédéral et non pas sur le terrain cantonal. Cette discussion au sein du Landrat ne se prolonge d'ailleurs pas, et le vote final donne une grosse majorité aux adversaires des droits de la femme, quand même ceux-ci ne s'exercent qu'en des domaines restreints.

Il paraît tout à fait improbable que le peuple souverain se rallie en mai à l'idée de suffrage, et les milieux féministes, qui ne se désintéressent pas le moins du monde de la question, devront se consoler de cet échec en se disant que la question du suffrage aura tout de même été posée la première fois dans ce canton, posée devant l'opinion publique.

V. D.

(Adapté du *Schweizer Frauenblatt*.)

1 C'est toujours le même petit jeu de raquette que nous connaissons bien: quand nous demandons le droit de vote dans un canton, nous objecte que nous devrions commencer par réclamer en matière fédérale; et quand nous parlons de suffrage féminin fédéral, on nous répond que les cantons étant les laboratoires où s'élaborent en premier lieu les réformes, c'est à notre canton que nous devrions nous adresser. Le procédé est très pratique pour ceux qui, n'ayant pas le courage de se dire nettement nos adversaires, esquivent de la sorte une responsabilité générante en se constituant en donneurs de conseils. (Réd.)



Réunion du Comité Central.

C'est dans cette charmante ville de Soleure, si délicieusement pittoresque avec ses places paisibles, ses fontaines jaillissantes, ses belles maisons XVIII^e siècle, dont les lignes nobles et pures évoquent le séjour de l'ambassade de France en Suisse, et sa cathédrale enlevant sur un ciel bleu de printemps ses coupoles et ses tours d'un beau style baroque, — c'est donc dans cette charmante ville que le Comité Central a tenu, les 14 et 15 mars dernier, sa séance préparatoire de l'Assemblée générale annuelle. «Comité Central ambulant», a-t-on dit en plaisantant, et l'expérience, tentée pour la seconde fois, a pleinement réussi de profiter de cette occasion de déplacement pour permettre à chaque Section suffragiste à tour de rôle de rencontrer les principaux chefs du mouvement, et de retrouver de la sorte, là où cela est nécessaire, plus d'ardeur et de persévérance pour la lutte journalière. C'est donc la préparation de l'Assemblée générale qui a surtout occupé cette fois-ci le

Comité Central. Fixée aux 23 et 24 mai, elle aura lieu à Montreux, en pleine saison des narcisses, ce qui ne manquera pas de lui amener des participants, ceci d'autant plus qu'une promenade et un dîner en commun aux Avants sont prévus pour le dimanche après midi. L'ordre du jour comprendra, en plus de la partie administrative statutaire, et notamment des élections du Comité Central, une discussion sur un sujet déjà châudemment débattu dans nos colonnes: celui du salaire des ménagères, qu'introduira le vaillant défenseur des droits de la femme qu'est le Dr Muret. D'autres questions d'ordre politique, économique, et féministe, tant dans le champ national que sur le terrain international, seront également présentées en séances publiques par des orateurs et des oratrices auprès desquels des débats sont en cours au moment où ces lignes sont écrites. Il est question aussi d'une prédication par une femme le dimanche matin, et l'active Section de Montreux, présidée par Mme Marie Kammacher, met tout en œuvre pour le succès de cette Assemblée. (Réd.)

Le Comité Central s'est encore occupé du Cours de Vacances suffragistes, qui, ainsi que nous l'avons dit déjà, aura lieu cette année conjointement avec le Groupement suisse *La Femme et la Démocratie*, et a été fixé à la semaine du 12 au 17 octobre, dans le cadre ravissant d'Hilterfingen, au bord du lac de Thoune. Il a été également question du concours sur la jeunesse et le suffrage féminin qu'a annoncé notre précédent numéro, et dont le jury a été constitué par Mme S. Bonard (Lausanne), Grüttler et Schitlowsky (Berne), Mme de Montet (Vevey), et une représentante des organisations de jeunesse. Le budget pour l'exercice 1936-1937 a été voté, des rapports présentés sur l'activité de certaines Sections et la situation suffragiste dans quelques cantons, et plusieurs décisions prises concernant des pétitions et des requêtes, soit au Conseil Fédéral, soit aux Chambres.

Une soirée suffragiste à Soleure.

Ainsi que cela avait déjà été le cas à Neuchâtel en janvier, ces deux séances du Comité Central ont été agréablement coupées, d'abord par un souper en commun avec plusieurs membres des Sections de Soleure et de Biel, et ensuite par une soirée cordiale et gaie qui réunit un nombreux public féminin et féministe. On y entendit d'abord Mme Schitlowsky, avocate à Berne, qui exposa avec beaucoup de clarté l'utilité et l'importance du rôle que peuvent et doivent jouer les femmes dans les autorités de tutelle; puis Mme Vischer-Alloth (Bâle), qui répeta avec bonne grâce les détails qu'elle avait déjà fournis aux Neuchâteloises sur les meilleures méthodes de propagande, sa conclusion, basée

sur internationales ou populaires. Malheureusement, le temps manque pour brosseter un tableau complet de l'activité des laborantines dans les cliniques, les instituts d'hygiène, les laboratoires médicaux ou industriels. A la suite de ce rapport riche en renseignements de tout ordre sur les activités sociales, et captivant parce qu'il relate des choses vécues, Mme Wagner renseigna l'auditoire sur le dernier voyage d'études effectué en juin 1935: il a conduit nombre d'élèves anciennes et actuelles en Hollande, pour participer au cours international des Ecoles de Service social et les a initiées sur place au problème des habitations à bon marché.

L'ordre du jour appelle ensuite Mme J. Bonnard pour la présentation de son travail de diplôme: *Le Service social dans une collectivité rurale*. Cette enquête faite dans le cercle de Begnins (Vaud), sous la direction de M. M. Veillard, secrétaire général du Cartel Romand H.S.M., a pour but d'examiner comment nos services sociaux s'adaptent à une collectivité agricole; en même temps, elle constitue l'une des études préparatoires de la Conférence internationale de Service social qui siégera à Londres l'été prochain, et traitera du service social et de la collectivité. Mme Bonnard a poursuivi là une étude très vaste, mais très concise aussi, qui concerne aussi bien les adultes que les enfants, les malades que les bons portants. Pour mener son travail à bonne fin, Mme Bonnard s'est entourée de renseignements multiples et précis, que ce soit au point de vue juridique, médical, économique ou strictement social. On sent qu'elle n'a rien négligé, et que dans la moison des anecdotes et indications recueillies, elle a su choisir les plus frappantes pour présenter un tableau suggestif du service social dans une collectivité rurale. Aussi est-elle félicitée et applaudie... On ne saurait mieux terminer une Assemblée générale!

X.

Voici d'abord, au rez-de-chaussée, le salon. C'est un nom un peu pompeux pour une pièce où le velours ne règne pas en maître, mais un divan, un lampadaire, un piano, un gramophone et la grande cheminée surtout, lui prêtent un air accueillant et confortable. Passons ensuite à la salle à manger, pièce claire et ensolillée, où une longue table fleurie parle de joyeux repas pris en commun. Dans la cuisine, une Eclaireuse accorte, mais affaiblie auprès de son fourneau, trouve cependant le temps de nous faire les honneurs de son royaume.

Montons maintenant au 1^{er}, puis au 2^{me} étage. Tous deux sont occupés par les chambres à coucher, simples mais sympathiques avec leurs multiples coins et recoins où se logent si bien les divans-lits. Chaque Eclaireuse a sa chambre et il y a place pour en loger huit.

Mais je ne vous ai point encore parlé du but, ni des origines de «La Maison» comme nous l'appelons familièrement. Il y a dix ans environ, germe dans le cœur de quelques «cheftaines» l'idée d'une Maison des Eclaireuses dont les habitantes seraient des Eclaireuses isolées, sans famille, ou venant à Genève pour y séjourner. Cette idée, grâce à leurs efforts réunis, devint bientôt une réalité et, depuis dix ans se succèdent ici des étudiantes, des écolières, des employées, venant d'un peu partout: de nos cantons suisses, de France, de Belgique, d'Angleterre, de Pologne, d'Afrique, etc. Elles y trouvent, avec une pension à un prix raisonnable et correspondant aux moyens de chacune, non seulement une nourriture saine et un logis, mais un véritable foyer. Une merveilleuse occasion leur est offerte de faire l'expérience de ce que peut être la vie en société lorsqu'elle est basée, pour chaque membre, sur un idéal de service, de solidarité et de compréhension.

Que les Eclaireuses qui ont envie de faire cette expérience viennent, et elles verront! Nous les attendons...

G. M.

Arts et Métiers.

Sous les auspices du groupe suffragiste de La Chaux-de-Fonds s'est constituée une section de l'Association féminine suisse des Arts et Métiers. Elle groupe des représentantes de la plupart des métiers féminins: couturières, modistes, lingères, etc., qui auront de ce fait l'occasion de discuter ensemble toutes sortes de questions d'intérêt professionnel.

J. V.

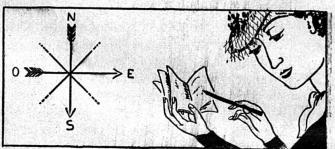
La Maison des Eclaireuses à Genève.

Savez-vous qu'il existe à Genève, boulevard des Tranchées, 12, une petite maison d'apparence modeste, dont la plaque de cuivre sur la porte d'entrée porte ces mots: *Maison des Eclaireuses suisses*?

Comme on n'est jamais mieux renseigné que par ses propres yeux, je vous propose d'y pénétrer avec moi et d'en faire rapidement le tour.

sur des expériences irréfutables, étant que rien ne vaut la propagande personnelle et les visites à domicile pour gagner de nouveaux membres à nos Sections suffragistes. Mme Grüttler (Berne), avec l'entrain inimitable qu'on lui connaît, raconte, dans un savoureux «*Bernerdtisch*», de nombreux faits récents de portée féministe, qui lui donnèrent l'occasion de recommander à toutes les auditrices les Cours de Vacances de l'Association; et un exposé d'une très belle inspiration de Mme Leuch, présidente centrale, sur les tâches et les buts du féminisme actuel, termine la soirée sur une note élevée de fraternité et de compréhension mutuelle. Les conversations particulières s'engagent alors autour d'un copieux thé auquel la Section de Soleure avait bien voulu convier ses visiteuses, si bien qu'il était fort tard quand, dans le calme étoilé de la ville endormie, chacune regagnait son logis. Tous nos remerciements vont aux suffragistes soleuroises, et à leur présidente, Mme Frey, pour leur si aimable réception, qui, nous l'espérons, sera utile à notre cause dans ce canton.

E. Gd.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 28 mars:

LAUSANNE: Foyer du Travail féminin, rue de Bourg, 16 h. 30: Séance annuelle privée par convocation du Comité du Mouvement Féministe: Rapports rédactionnel et administratif. Finances. Propagande. Election de la présidente et de la secrétaire du Comité pour l'exercice 1936-1937.

Lundi 30 mars:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite (Thé suffragiste) (date avancée d'une semaine en raison des vacances de Pâques): *A travers l'Inde féministe*, conférence avec projections lumineuses, par Mme le Dr Renée Girod, déléguée suisse à la Conférence de Calcutta du Conseil international des Femmes (janvier-février 1936). Id. id. Lycée-Clinic, 1, rue des Chaudronniers, 20 h. 30: *Impressions d'Allemagne*, causerie par M. Ch. Fournet, homme de lettres.

Mardi 31 mars:

GENÈVE: Université populaire, Aula de l'Ecole de Commerce, 20 h. 30: *Les droits de la femme*, conférence publique et gratuite par M. André Oltramare, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève.

Samedi 4 avril:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste. Pâtisserie Landry, 15 h.: Thé mensuel. *Les tribunaux d'enfants et leur œuvre éducative*, causerie par Mme Elisabeth Huguenin (Neuchâtel), ancienne directrice de la maison d'observation du Service social près le Tribunal pour enfants de la Seine.

The International Suffrage News (JUS SUFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.

4,50 fr. suisses

190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. I.

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été : 16 Avril - 1 Juillet 1936

Culture féminine générale, formation professionnelle dans diverses branches, protection de l'enfant, etc.) de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires, Laborantines.

Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc. au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin).

Programme (60 ets) et renseignements par le Secrétariat, rue Ch. Bonnet, 6.

Le Mouvement Féministe

se vend au
n u m é r o

à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genève

à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22, Genève

à l'Administration
R. Michelin-du-Crest, 14, Gen.